

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2021 à 19 H

Présents : BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BOURGADE L, BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S, HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L.

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance : Michel GAUDILLERE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande pour ajouter deux sujets à l'ordre du jour :

- présentation des différents projets pour l'extension du cimetière
- motion pour l'implantation de l'EHPAD à Ruelle au Plantier du Maine Gagnaud

Le Conseil Municipal donne un avis favorable

Questions N°1 Organisation du temps scolaire pour la rentrée de 2021/2022

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal, en accord avec les conseils d'écoles, décide de rester à l'organisation actuelle, soit la semaine à quatre jours et demi ; cette organisation sera valable pour les trois ans à venir.

Questions N°2 Vote des tarifs pour le Centre de Loisirs Adolescents

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs du Centre Ados de 1 % par rapport aux tarifs 2020 ; il est rappelé que les tarifs sont différents pour les habitants de Brie et ceux extérieurs à Brie.

Question N°3 Demande d'un fonds de concours équipements sportifs au Grand Angoulême

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal sollicite le Grand Angoulême pour l'attribution d'un fonds de concours pour le changement de la chaudière, la production d'eau chaude et la remise aux normes des arrivées de gaz et eau froide sanitaire du club de foot ; le montant du projet s'élève à 15 926.37 € HT et le fonds de concours peut s'élever à 50 %.

Question N°4 Cession d'un terrain aux Gailledrats

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour céder une partie de la parcelle cadastrée section AL N°32, impasse de Jardenats aux Gailledrats, d'une superficie d'environ 180 m² au prix de 2 € le mètre carré. Il est précisé que les frais de bornage et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Question N°5 Acquisition de terrains entrée Sud du Bourg

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide que les terrains qui font l'objet d'un projet (au dessus du noyer) seront achetés à 5 € le mètre carré soit environ 9400 m² et que le reste des parcelles (environ 20000m²) pourra être acheté pour de la réserve foncière au prix de 2 € le mètre carré. Le conseil municipal autorise le maire et l'adjoint délégué à négocier avec les propriétaires concernés.

Question N°6 Vote de l'enveloppe du régime indemnitaire

A l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal vote l'enveloppe du RIFSEEP pour 2021 pour un montant de 42 000 € et dit qu'il sera versé en juin et en novembre ou décembre.

Question N°7 Proposition de convention avec la famille propriétaire du terrain mis à disposition d'Agility 16 et convention avec Agility

Les conventions ne sont pas encore finalisées mais il est prévu que ce soit la commune qui règle les loyers (172.76 €/mois), les charges d'électricité et les taxes foncières sauf si l'association décidait d'en prendre une partie à sa charge.

Pour la convention avec Monsieur Héraud, des modalités restent encore à définir.

Il y aura également une convention à prévoir avec le club radio amateurs qui a installé une antenne sur les locaux d'Agility.

Les conventions repasseront au conseil municipal pour leur adoption finale.

Question N°8 Avis à donner pour le service de ramassage des ordures ménagères

Avec 2 abstentions et 25 pour, il est décidé de donner un avis favorable pour une tournée pour les sacs noirs une fois tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine, à compter de 2022 ; la décision définitive reviendra au Grand Angoulême, compétente en matière de déchets. Il est rappelé qu'à partir de 1^{er} janvier 2024, il ne sera plus possible de mettre les bio déchets dans les sacs noirs.

Questions diverses

- Présentation des différents projets pour l'extension du cimetière : 4 propositions sont faites ; les élus sont appelés à réfléchir au projet le plus adapté.

- Proposition de motion de soutien à la mairie de Ruelle pour l'implantation de l'EPHAD au Plantier du Maine Gagnaud : à l'unanimité des membres votants, le Conseil Municipal donne son soutien pour cette implantation dans ce nouveau quartier de Ruelle, qui constitue une nouvelle centralité de cette ville.

- Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin ; les bureaux seront : à la salle des fêtes, dans le garage des services techniques et dans le préfabriqué de l'école de la Prévôterie.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h30